



AttractInnov : ATTRACTivité des territoires : pour une approche INNOVante

**Jean-Charles EDOUARD (Université Blaise Pascal, Ceramac) et
Jean PINARD (Auvergne Nouveau Monde)**

Partenaires scientifiques : CERAMAC (Centre d'études et de recherches appliquées au Massif Central, à la moyenne montagne et aux espaces fragiles) / Université Blaise Pascal.

Partenaires socio-économiques : Auvergne Nouveau Monde, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Puy-de-Dôme, Agence d'urbanisme Clermont Métropole.

Résumé

Dans un contexte de mondialisation et de métropolisation, la mobilité des personnes, des capitaux et des biens s'est accrue, mettant les territoires en relation, parfois même en concurrence. Quelle que soit l'échelle géographique considérée (région, département, agglomération...), les territoires doivent définir leur capacité à valoriser leurs attraits (économiques, mais aussi de cadre de vie ou d'offre de services et de commerces) et leur stratégie de développement dans un contexte où l'installation des personnes et des moyens de production est toujours possible, mais n'est jamais acquise. Ainsi l'attractivité peut-elle être définie comme l'apport de ressources mobiles résultant d'un arbitrage de localisation par des acteurs privés ou publics. A ce titre, elle représente un enjeu majeur des territoires, en lien avec le développement local et l'aménagement.

L'attractivité relève aussi d'un registre plus subjectif, celui de l'attrait. Les moteurs de l'attraction sont également psychosociologiques et basés sur des décisions collectives ou individuelles dépendantes des représentations, des goûts et de l'intérêt des acteurs (habitants, touristes, acteurs institutionnels ou économiques). Il y a parfois un décalage entre la perception (externe et interne) d'un territoire et sa réalité socio-économique.

Les outils disponibles aujourd'hui pour mesurer cette attractivité, et en comprendre les dynamiques, sont imparfaits. Le projet « ATTRACTivité des territoires : pour une approche INNOVante » a pour objectif principal de chercher à combler cette lacune et de repenser, à des fins d'actions publiques locales, le concept d'attractivité de manière élargie (approche quantitative et qualitative, multisectorielle, pluridisciplinaire, multiscale) pour aboutir à la construction d'indicateurs traduisant les leviers de l'attractivité et les nouvelles façons de considérer les avantages territoriaux, de la part des nouveaux résidents comme des acteurs économiques. Une analyse cartographique (SIG) des indicateurs sera effectuée.